



Vaccin Covid et accident post-vaccinal antérieur

Par Ode

Bonjour,

Depuis vingt ans je suis indemnisée en réparation d'un accident post-vaccinal... suite à une vaccination obligatoire dans ma profession je suis atteinte d'une pathologie neurologique et, de ce fait, handicapée.

En admettant que le vaccin anti-covid devienne obligatoire, l'Etat peut-il m'obliger à me faire vacciner contre le covid alors que la Ministère de la Santé m'indemnise déjà pour un accident vaccinal grave
N'y aurait-il pas là une incohérence ?

Compte tenu du risque encouru mon médecin refuse de me vacciner et m'a fait un certificat médical en ce sens, mais la CPAM refuse d'en tenir compte mon cas ne faisant pas partie des exemptions prévues dans le document officiel.

Merci par avance pour vos conseils.

Par ESP

Bonjour

On ne peut pas vous contraindre si vous disposez d'un certificat de contre-indication.